

Manager de la transformation numérique responsable

RNCP41886 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326, 326p
Formacode(s)	31002, 32016, 12537
Code(s) ROME	M1402, M1806, M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/01/2026
Date d'échéance	28/01/2029

Certificateur(s)

CALTEA · SIRET : 93893471800017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Manager de la transformation numérique responsable pilote la stratégie numérique durable de l'organisation, conçoit et déploie des solutions inclusives et éco-responsables, et mobilise l'ensemble des parties prenantes pour transformer les pratiques numériques sur toute la chaîne de valeur.

Il combine une maîtrise avancée des systèmes d'information, de l'architecture numérique et de la cybersécurité, avec une expertise approfondie en développement durable, réglementation environnementale et stratégie RSE.

Il intervient au plus haut niveau de l'organisation, conseille les instances dirigeantes, pilote des projets complexes et multi-acteurs, et prend des décisions à forts enjeux techniques, économiques et environnementaux.

ACTIVITÉS VISÉES

- Analyse des tendances et évolutions en matière de numérique responsable
- Évaluation de la maturité Green IT de l'organisation
- Analyse des impacts environnementaux du SI de l'organisation et de ses usages
- Elaboration du schéma directeur de la stratégie de transformation Green IT de l'organisation
- Recommandations stratégiques Green IT auprès des décideurs
- Conception d'un SIDD fiable et conforme
- Déploiement de solutions numériques durables
- Mise en œuvre de solutions de sécurisation d'un SIDD
- Mise en œuvre de solutions d'optimisation continue de la performance environnementale d'un SIDD
- Management des équipes projets Green IT
- Encadrement des prestataires et partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie Green IT
- Accompagnement au changement lié à la transformation Green IT
- Valorisation de la démarche Green IT de l'organisation auprès des parties prenantes et autorités compétentes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Mettre en place une veille structurée sur les évolutions réglementaires/normatives, technologiques et les bonnes pratiques en matière de numérique responsable, en organisant la collecte d'informations à partir de sources spécialisées, afin d'identifier les tendances, contraintes émergentes et innovations susceptibles d'avoir un impact sur les pratiques numériques de l'organisation et sa stratégie Green IT.
- Elaborer des notes d'analyse des tendances et évolutions en matière de numérique responsable (cloud sobre, logiciels frugaux, éco-conception, IA responsable/frugale...), en s'appuyant sur les résultats de sa veille et en les

contextualisant et argumentant par rapport aux activités, pratiques et contraintes spécifiques de l'organisation, afin d'appuyer ses futurs arbitrages/décisions.

- Mesurer le niveau d'intégration du numérique dans la stratégie RSE de l'organisation, en procédant à une analyse croisée de ses documents internes (plans d'actions RSE, reporting extra-financier, politiques environnementales...), des référentiels de responsabilité sociétale (ISO 26000, CSRD...) et des normes environnementales (ISO 14001, loi REEN...) auxquelles elle est soumise, afin d'identifier les écarts et marges d'évolution possible vers un numérique plus durable.
- Identifier les dynamiques d'évolution possibles des pratiques Green IT au sein de l'organisation, en analysant les dispositifs de pilotage RSE, les freins organisationnels et les initiatives en cours, afin de déterminer les leviers d'activation ainsi que les facteurs de réussite ou de blocage dans l'intégration opérationnelle du numérique responsable au sein de l'organisation.
- Cartographier les composants du système d'information de l'organisation (infrastructures matérielles, logiciels, hébergements, flux de données...), en tenant compte de leur cycle de vie et en s'appuyant sur les données disponibles (inventaire matériel, schémas d'architecture, entretiens ciblés ...), afin de délimiter le périmètre d'analyse environnementale du SI.
- Mesurer l'adéquation entre les équipements et services numériques et les besoins et usages réels des utilisateurs, en identifiant les excès de capacité, les redondances fonctionnelles, les obsolescences techniques et les inadéquations aux profils utilisateurs, notamment en situation de handicap, afin de qualifier les sources d'inefficience et de préparer des orientations d'optimisation.
- Evaluer l'empreinte environnementale du numérique dans l'organisation, en estimant les niveaux de consommation de ressources associées au SI et aux usages observés et en s'appuyant sur des outils et indicateurs pertinents, afin d'éclairer les décisions de réduction d'impact de l'organisation.
- Structurer les axes de la stratégie de transformation Green IT de l'organisation, en traduisant les leviers d'amélioration exploitables à fort impact identifiés (réduction énergétique, décarbonation éco-conception, sobriété...) en objectifs mesurables, en veillant à leur alignement avec les ambitions de l'organisation, ses engagements RSE et les attentes de ses parties prenantes, afin de permettre le déploiement de la stratégie.
- Planifier les actions à conduire dans le cadre de la stratégie de transformation Green IT, à travers une feuille de route dédiée, en organisant leur séquençage et les modalités de leur mise en œuvre selon leur niveau d'impact, leur faisabilité et leur temporalité, afin de garantir l'atteinte des résultats attendus.
- Évaluer les ressources (humaines, technologiques, financières...) nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de transformation Green IT de l'organisation, en tenant compte des contraintes existantes (organisationnelles, budgétaires...) et des opportunités exploitables (financements, partenariats...), afin de permettre l'élaboration d'un budget.
- Elaborer des scénarios d'évolution de la stratégie de transformation Green IT, en envisageant les impacts (écologiques, sociaux, économiques, réputationnels...) des différentes trajectoires possibles, selon les objectifs et le niveau d'engagement de l'organisation, afin de permettre une prise de décision éclairée des décideurs en matière de numérique responsable.
- Conseiller les décideurs sur les arbitrages à engager dans le cadre de la stratégie Green IT (technologiques, financiers, organisationnels...), en veillant à les alerter sur les points critiques (sobriété vs performance, internalisation vs mutualisation, coût immédiat vs gain environnemental) et les différents risques identifiés, afin de sécuriser les choix à fort enjeu et de garantir leur cohérence avec les objectifs de transformation durable de l'organisation.
- Définir les choix technologiques, d'infrastructure et de modes d'hébergement du SIDD, à partir des résultats de l'analyse des caractéristiques des solutions disponibles (consommation énergétique, mutualisation, scalabilité...), de la durabilité des composants (réparabilité, cycle de vie, taux de réemploi...) et des exigences réglementaires/normatives applicables (loi REEN, ISO 14001...), afin de permettre sa modélisation.
- Concevoir l'architecture d'un SIDD intégrant les principes d'éco-conception numérique et de sobriété énergétique, en veillant à la sécurité des données et à l'accessibilité numérique aux utilisateurs en situation de handicap et en tenant compte des contraintes techniques et des usages, afin de disposer d'une base technique fiable et conforme sur laquelle déployer les solutions numériques durables de l'organisation.
- Développer les composants matériels, logiciels et les services numériques du SIDD, en s'appuyant sur des standards ouverts, un code sobre et documenté et des pratiques de configuration éco-efficace, afin de garantir un socle numérique fonctionnel, durable, réversible et conforme aux exigences environnementales et réglementaires.
- Développer les interfaces back et front d'un SIDD en appliquant les principes de conception frugale, notamment en matière d'UX/UI, en s'appuyant sur des frameworks ou langages à faible empreinte, afin de garantir un

fonctionnement performant et accessible, tout en limitant l'impact environnemental.

- Intégrer des services numériques accessibles, inclusifs et responsables dans l'environnement de travail de l'organisation, en veillant à leur compatibilité avec les technologies d'assistance aux personnes en situation de handicap disponibles, à leur conformité aux normes d'accessibilité numérique et à leur performance dans les conditions réelles d'usage, afin d'assurer une expérience utilisateur fluide, inclusive et conforme aux engagements RSE.
- Définir, en concertation avec les directions concernées (DSI, RSSI, Direction générale, RSE...), les principes applicables à l'organisation en matière de sécurisation du SI dans une logique de sobriété numérique, en articulant les exigences de protection des données avec les politiques internes (cybersécurité, RGPD, gestion des accès...) et les objectifs de performance environnementale définis, afin de faire évoluer durablement les dispositifs de sécurisation existants.
- Mettre en œuvre des dispositifs de cybersécurité dans une logique de sobriété numérique, en configurant les flux de données pour éviter les traitements inutiles, en ajustant les niveaux d'authentification selon les usages réels et les profils des utilisateurs, et en veillant au respect des exigences du RGPD, afin d'assurer la sécurité des données dans un cadre de performance environnementale.
- Assurer la continuité et la résilience du SIDD de l'organisation, en configurant les mécanismes techniques (sauvegardes, chiffrement, mises à jour et redémarrages automatiques), et en veillant à choisir des solutions à faible empreinte énergétique et compatibles avec les exigences d'accessibilité, afin de garantir la robustesse du système tout en respectant ses engagements environnementaux.
- Déployer des outils de monitoring énergétique à bas niveau dans le SIDD, en s'appuyant sur des solutions adaptées aux environnements virtualisés ou conteneurisés et en exploitant les données collectées, notamment via des outils d'analyse ou d'aide à la décision intégrant l'IA, afin de piloter la réduction continue de l'empreinte énergétique du système.
- Mettre en œuvre des solutions techniques visant à optimiser la performance environnementale d'un SIDD, en déployant des dispositifs appropriés (virtualisation, mutualisation des ressources, régulation des charges...) et en ajustant de façon dynamique les configurations en fonction de l'usage réel (fréquences de traitement, consommation CPU, pics de charge...), afin de réduire la consommation énergétique et matérielle des infrastructures en fonctionnement sans compromettre les exigences de qualité de service.
- Structurer l'organisation d'une équipe projet Green IT, en définissant les rôles et responsabilités de chacun selon les compétences à mobiliser, en clarifiant les objectifs individuels et collectifs, et en intégrant des modalités de fonctionnement respectueuses de la diversité et des enjeux d'inclusivité, afin d'assurer une répartition cohérente des missions au sein de l'équipe.
- Faciliter la collaboration entre les membres d'une équipe projet Green IT, en mettant en place des modalités de coordination adaptées (rituels agiles, outils numériques sobres, méthodes participatives) et en adaptant les canaux de communication aux besoins et éventuelles situations de handicap, afin de garantir la continuité des actions de l'équipe dans le cadre du projet.
- Animer une équipe projet Green IT dans une logique de dynamique collective, en favorisant un climat de confiance et de transparence, afin de maintenir la motivation, l'engagement et la cohésion de l'équipe autour des objectifs de transformation numérique responsable de l'organisation.
- Accompagner la montée en compétences des membres de l'équipe projet Green IT, en s'appuyant sur une démarche d'animation participative (ateliers, tutorat...) selon les besoins identifiés liés aux dimensions techniques, environnementales et sociales du numérique responsable (revues de code, design éthique...), afin de renforcer l'autonomie, la montée en expertise et la contribution durable de chacun.
- Choisir les prestataires et partenaires à impliquer dans la mise en œuvre de la stratégie Green IT, en s'appuyant sur des critères alignés avec les engagements environnementaux, sociaux et éthiques de l'organisation (traçabilité, sobriété, accessibilité, conformité réglementaire...) et l'analyse de leurs pratiques et références, afin de garantir la cohérence de l'écosystème externe avec les objectifs de durabilité de l'organisation.
- Suivre la prise en compte ou la mise en œuvre des exigences Green IT par les prestataires et partenaires de l'organisation, en procédant à leur évaluation selon les critères définis et en analysant les écarts observés, afin de garantir une contribution cohérente et durable de leur part aux objectifs de la stratégie numérique responsable de l'organisation.
- Concevoir une stratégie d'accompagnement au changement en lien avec la stratégie Green IT de l'organisation, en tenant compte des profils des parties prenantes, des impacts sociaux et organisationnels attendus et des résistances identifiées, afin de disposer d'un dispositif cohérent de transition vers des pratiques numériques responsables durables.

- Déployer des dispositifs de sensibilisation au numérique responsable à destination des parties prenantes métiers et DSI, en mobilisant des outils (Fresque du Numérique, outils de co-design...), canaux et formats adaptés aux profils concernés (démonstrations, supports visuels, guides pratiques, référents relais...), et en veillant à vulgariser les concepts si nécessaire, afin de faciliter l'appropriation des nouveaux usages et de renforcer l'engagement dans la démarche Green IT de l'organisation.
- Mettre en place un système de suivi de la performance Green IT de l'organisation, en définissant les protocoles de collecte de données et en structurant un tableau de bord permettant une lecture croisée des résultats, à partir des indicateurs pertinents (KPI internes, indicateurs réglementaires CSRD, reporting RSE...), afin de disposer de résultats exploitables et interprétables et ainsi permettre le pilotage continu des actions engagées.
- Elaborer une démarche structurée de communication autour de la démarche Green IT de l'organisation, en collaboration avec la Direction de la communication, en choisissant des formats et canaux sobres ainsi que des messages appropriés (projets déployés, résultats obtenus...), selon les cibles visées (collaborateurs, partenaires, autorités, réseaux...), afin de renforcer la visibilité, la compréhension et l'impact de la démarche.
- Produire des rapports consolidés des résultats obtenus en matière de Green IT, en français et en anglais, en adaptant les contenus aux différents publics visés et en veillant à respecter les exigences en matière de reporting extra-financier, afin de faire la preuve de l'engagement et de l'impact de l'organisation dans la transition numérique et la prise en compte des enjeux environnementaux.
- Coordonner les échanges avec les organismes certificateurs dans le cadre d'une démarche de certification ou de labellisation Green IT, en assurant la communication des informations (données, justificatifs, bilans...) et la qualité du processus d'évaluation, afin d'obtenir une reconnaissance de la démarche Green IT et de garantir la crédibilité des engagements pris.

Blocs de compétences

RNCP41886BC01 — Analyser le positionnement d'une organisation en matière de numérique responsable en vue de sa transformation Green IT

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en place une veille structurée sur les évolutions réglementaires/normatives, technologiques et les bonnes pratiques en matière de numérique responsable, en organisant la collecte d'informations à partir de sources spécialisées, afin d'identifier les tendances, contraintes émergentes et innovations susceptibles d'avoir un impact sur les pratiques numériques de l'organisation et sa stratégie Green IT.
- Elaborer des notes d'analyse des tendances et évolutions en matière de numérique responsable (cloud sobre, logiciels frugaux, éco-conception, IA responsable/frugale...), en s'appuyant sur les résultats de sa veille et en les contextualisant et argumentant par rapport aux activités, pratiques et contraintes spécifiques de l'organisation, afin d'appuyer ses futurs arbitrages/décisions.
- Mesurer le niveau d'intégration du numérique dans la stratégie RSE de l'organisation, en procédant à une analyse croisée de ses documents internes (plans d'actions RSE, reporting extra-financier, politiques environnementales...), des référentiels de responsabilité sociétale (ISO 26000, CSRD...) et des normes environnementales (ISO 14001, loi REEN...) auxquelles elle est soumise, afin d'identifier les écarts et marges d'évolution possible vers un numérique plus durable.
- Identifier les dynamiques d'évolution possibles des pratiques Green IT au sein de l'organisation, en analysant les dispositifs de pilotage RSE, les freins organisationnels et les initiatives en cours, afin de déterminer les leviers d'activation ainsi que les facteurs de réussite ou de blocage dans l'intégration opérationnelle du numérique responsable au sein de l'organisation.
- Cartographier les composants du système d'information de l'organisation (infrastructures matérielles, logiciels, hébergements, flux de données...), en tenant compte de leur cycle de vie et en s'appuyant sur les données disponibles (inventaire matériel, schémas d'architecture, entretiens ciblés ...), afin de délimiter le périmètre d'analyse environnementale du SI.
- Mesurer l'adéquation entre les équipements et services numériques et les besoins et usages réels des utilisateurs, en identifiant les excès de capacité, les redondances fonctionnelles, les obsolescences techniques et les inadéquations aux profils utilisateurs, notamment en situation de handicap, afin de qualifier les sources d'inefficience et de préparer des orientations d'optimisation.
- Evaluer l'empreinte environnementale du numérique dans l'organisation, en estimant les niveaux de consommation de ressources associées au SI et aux usages observés et en s'appuyant sur des outils et indicateurs pertinents, afin

d'éclairer les décisions de réduction d'impact de l'organisation.

- Structurer les axes de la stratégie de transformation Green IT de l'organisation, en traduisant les leviers d'amélioration exploitables à fort impact identifiés (réduction énergétique, décarbonation éco-conception, sobriété...) en objectifs mesurables, en veillant à leur alignement avec les ambitions de l'organisation, ses engagements RSE et les attentes de ses parties prenantes, afin de permettre le déploiement de la stratégie.
- Planifier les actions à conduire dans le cadre de la stratégie de transformation Green IT, à travers une feuille de route dédiée, en organisant leur séquençage et les modalités de leur mise en œuvre selon leur niveau d'impact, leur faisabilité et leur temporalité, afin de garantir l'atteinte des résultats attendus.
- Évaluer les ressources (humaines, technologiques, financières...) nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de transformation Green IT de l'organisation, en tenant compte des contraintes existantes (organisationnelles, budgétaires...) et des opportunités exploitables (financements, partenariats...), afin de permettre l'élaboration d'un budget.
- Elaborer des scénarios d'évolution de la stratégie de transformation Green IT, en envisageant les impacts (écologiques, sociaux, économiques, réputationnels...) des différentes trajectoires possibles, selon les objectifs et le niveau d'engagement de l'organisation, afin de permettre une prise de décision éclairée des décideurs en matière de numérique responsable.
- Conseiller les décideurs sur les arbitrages à engager dans le cadre de la stratégie Green IT (technologiques, financiers, organisationnels...), en veillant à les alerter sur les points critiques (sobriété vs performance, internalisation vs mutualisation, coût immédiat vs gain environnemental) et les différents risques identifiés, afin de sécuriser les choix à fort enjeu et de garantir leur cohérence avec les objectifs de transformation durable de l'organisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur l'analyse du positionnement d'une organisation en matière de numérique responsable en vue de sa transformation Green IT

RNCP41886BC02 — Mettre en œuvre de façon opérationnelle un SIDD sur l'ensemble de son cycle de vie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les choix technologiques, d'infrastructure et de modes d'hébergement du SIDD, à partir des résultats de l'analyse des caractéristiques des solutions disponibles (consommation énergétique, mutualisation, scalabilité...), de la durabilité des composants (réparabilité, cycle de vie, taux de réemploi...) et des exigences réglementaires/normatives applicables (loi REEN, ISO 14001...), afin de permettre sa modélisation.
- Concevoir l'architecture d'un SIDD intégrant les principes d'éco-conception numérique et de sobriété énergétique, en veillant à la sécurité des données et à l'accessibilité numérique aux utilisateurs en situation de handicap et en tenant compte des contraintes techniques et des usages, afin de disposer d'une base technique fiable et conforme sur laquelle déployer les solutions numériques durables de l'organisation.
- Développer les composants matériels, logiciels et les services numériques du SIDD, en s'appuyant sur des standards ouverts, un code sobre et documenté et des pratiques de configuration éco-efficace, afin de garantir un socle numérique fonctionnel, durable, réversible et conforme aux exigences environnementales et réglementaires.
- Développer les interfaces back et front d'un SIDD en appliquant les principes de conception frugale, notamment en matière d'UX/UI, en s'appuyant sur des frameworks ou langages à faible empreinte, afin de garantir un fonctionnement performant et accessible, tout en limitant l'impact environnemental.
- Intégrer des services numériques accessibles, inclusifs et responsables dans l'environnement de travail de l'organisation, en veillant à leur compatibilité avec les technologies d'assistance aux personnes en situation de handicap disponibles, à leur conformité aux normes d'accessibilité numérique et à leur performance dans les conditions réelles d'usage, afin d'assurer une expérience utilisateur fluide, inclusive et conforme aux engagements RSE.
- Définir, en concertation avec les directions concernées (DSI, RSSI, Direction générale, RSE...), les principes applicables à l'organisation en matière de sécurisation du SI dans une logique de sobriété numérique, en articulant les exigences de protection des données avec les politiques internes (cybersécurité, RGPD, gestion des accès...) et les objectifs de performance environnementale définis, afin de faire évoluer durablement les dispositifs de sécurisation existants.
- Mettre en œuvre des dispositifs de cybersécurité dans une logique de sobriété numérique, en configurant les flux de données pour éviter les traitements inutiles, en ajustant les niveaux d'authentification selon les usages réels et les profils des utilisateurs, et en veillant au respect des exigences du RGPD, afin d'assurer la sécurité des données dans

un cadre de performance environnementale.

- Assurer la continuité et la résilience du SIDD de l'organisation, en configurant les mécanismes techniques (sauvegardes, chiffrement, mises à jour et redémarrages automatiques), et en veillant à choisir des solutions à faible empreinte énergétique et compatibles avec les exigences d'accessibilité, afin de garantir la robustesse du système tout en respectant ses engagements environnementaux.
- Déployer des outils de monitoring énergétique à bas niveau dans le SIDD, en s'appuyant sur des solutions adaptées aux environnements virtualisés ou conteneurisés et en exploitant les données collectées, notamment via des outils d'analyse ou d'aide à la décision intégrant l'IA, afin de piloter la réduction continue de l'empreinte énergétique du système.
- Mettre en œuvre des solutions techniques visant à optimiser la performance environnementale d'un SIDD, en déployant des dispositifs appropriés (virtualisation, mutualisation des ressources, régulation des charges...) et en ajustant de façon dynamique les configurations en fonction de l'usage réel (fréquences de traitement, consommation CPU, pics de charge...), afin de réduire la consommation énergétique et matérielle des infrastructures en fonctionnement sans compromettre les exigences de qualité de service.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la mise en œuvre opérationnelle du SIDD d'une organisation

RNCP41886BC03 — Piloter la transformation Green IT d'une organisation par la mobilisation des équipes projet et l'engagement de ses parties prenantes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Structurer l'organisation d'une équipe projet Green IT, en définissant les rôles et responsabilités de chacun selon les compétences à mobiliser, en clarifiant les objectifs individuels et collectifs, et en intégrant des modalités de fonctionnement respectueuses de la diversité et des enjeux d'inclusivité, afin d'assurer une répartition cohérente des missions au sein de l'équipe.
- Faciliter la collaboration entre les membres d'une équipe projet Green IT, en mettant en place des modalités de coordination adaptées (rituels agiles, outils numériques sobres, méthodes participatives) et en adaptant les canaux de communication aux besoins et éventuelles situations de handicap, afin de garantir la continuité des actions de l'équipe dans le cadre du projet.
- Animer une équipe projet Green IT dans une logique de dynamique collective, en favorisant un climat de confiance et de transparence, afin de maintenir la motivation, l'engagement et la cohésion de l'équipe autour des objectifs de transformation numérique responsable de l'organisation.
- Accompagner la montée en compétences des membres de l'équipe projet Green IT, en s'appuyant sur une démarche d'animation participative (ateliers, tutorat...) selon les besoins identifiés liés aux dimensions techniques, environnementales et sociales du numérique responsable (revues de code, design éthique...), afin de renforcer l'autonomie, la montée en expertise et la contribution durable de chacun.
- Choisir les prestataires et partenaires à impliquer dans la mise en œuvre de la stratégie Green IT, en s'appuyant sur des critères alignés avec les engagements environnementaux, sociaux et éthiques de l'organisation (traçabilité, sobriété, accessibilité, conformité réglementaire...) et l'analyse de leurs pratiques et références, afin de garantir la cohérence de l'écosystème externe avec les objectifs de durabilité de l'organisation.
- Suivre la prise en compte ou la mise en œuvre des exigences Green IT par les prestataires et partenaires de l'organisation, en procédant à leur évaluation selon les critères définis et en analysant les écarts observés, afin de garantir une contribution cohérente et durable de leur part aux objectifs de la stratégie numérique responsable de l'organisation.
- Concevoir une stratégie d'accompagnement au changement en lien avec la stratégie Green IT de l'organisation, en tenant compte des profils des parties prenantes, des impacts sociaux et organisationnels attendus et des résistances identifiées, afin de disposer d'un dispositif cohérent de transition vers des pratiques numériques responsables durables.
- Déployer des dispositifs de sensibilisation au numérique responsable à destination des parties prenantes métiers et DSI, en mobilisant des outils (Fresque du Numérique, outils de co-design...), canaux et formats adaptés aux profils concernés (démonstrations, supports visuels, guides pratiques, référents relais...), et en veillant à vulgariser les concepts si nécessaire, afin de faciliter l'appropriation des nouveaux usages et de renforcer l'engagement dans la démarche Green IT de l'organisation.
- Mettre en place un système de suivi de la performance Green IT de l'organisation, en définissant les protocoles de collecte de données et en structurant un tableau de bord permettant une lecture croisée des résultats, à partir des indicateurs pertinents (KPI internes, indicateurs réglementaires CSRD, reporting RSE...), afin de disposer de

résultats exploitables et interprétables et ainsi permettre le pilotage continu des actions engagées.

- Elaborer une démarche structurée de communication autour de la démarche Green IT de l'organisation, en collaboration avec la Direction de la communication, en choisissant des formats et canaux sobres ainsi que des messages appropriés (projets déployés, résultats obtenus...), selon les cibles visées (collaborateurs, partenaires, autorités, réseaux...), afin de renforcer la visibilité, la compréhension et l'impact de la démarche.
- Produire des rapports consolidés des résultats obtenus en matière de Green IT, en français et en anglais, en adaptant les contenus aux différents publics visés et en veillant à respecter les exigences en matière de reporting extra-financier, afin de faire la preuve de l'engagement et de l'impact de l'organisation dans la transition numérique et la prise en compte des enjeux environnementaux.
- Coordonner les échanges avec les organismes certificateurs dans le cadre d'une démarche de certification ou de labellisation Green IT, en assurant la communication des informations (données, justificatifs, bilans...) et la qualité du processus d'évaluation, afin d'obtenir une reconnaissance de la démarche Green IT et de garantir la crédibilité des engagements pris.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur le pilotage stratégique et opérationnel de la transformation Green IT d'une organisation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Contexte sectoriel

Le métier de Manager de la transformation numérique responsable s'inscrit dans la convergence entre transition numérique et transition écologique, répondant à l'urgence environnementale, aux contraintes réglementaires croissantes et aux attentes des organisations en matière de compétitivité et de responsabilité sociétale

Taille des entreprises

Il peut être exercé au sein de services informatiques internes, de directions RSE, de cabinets de conseil ou d'Entreprises de Services Numériques (ESN). Ces structures offrent des environnements variés où le métier prend place dans des projets stratégiques de transformation Green IT

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les appellations pour le métier de Manager de la transformation numérique responsable de niveau 7 varient en fonction de leur positionnement :

Appellations centrées sur le numérique responsable / Green IT

- Expert Green IT
- Expert en numérique responsable
- Expert en informatique durable
- Consultant Green IT
- Responsable Green IT
- Responsable des systèmes d'information durables
- Chargé de mission en numérique responsable
- Ingénieur en éco-conception des systèmes d'information
- Architecte IT responsable

Appellations orientées stratégie et pilotage

- Expert en stratégie numérique responsable
- Chef de projet Green IT
- Manager des projets Green IT
- Responsable de la transformation numérique durable
- Consultant en transition numérique et écologique
- Responsable de l'intégration du développement durable dans les systèmes d'information

Appellations hybrides (IT, RSE, développement durable)

- Expert en durabilité des systèmes d'information
- Responsable RSE numérique
- Responsable digital et environnement
- Conseiller en éco-transition numérique
- Expert en performance environnementale des systèmes numériques

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 915 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 744
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 ou équivalent en informatique (développement/réseaux, systèmes et infrastructures/sécurité, cybersécurité/ IoT...). Un entretien d'admission est effectué pour chaque candidat, à la suite de cet entretien des tests techniques de positionnement pourront être faits.

Toute candidature de candidat ayant un niveau inférieur à celui requis pourront être étudiées, dans ce cas des tests techniques plus poussés seront imposés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Deux personnes sont désignées pour représenter le jury :

- Un représentant de l'organisme certificateur Caltea
- Un professionnel extérieur à Caltea dont la qualité est en lien avec la certification visée. Le professionnel occupe la fonction de Président du Jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Est composé d'au moins deux membres ;
- Comprend obligatoirement au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée ;

Base légale

Date de décision	28/01/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/01/2029
Date de dernière délivrance possible	28/01/2033

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP40836

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41886/>